

Mines de charbon annuel 2009

Confidentiel une fois complété.

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

If you prefer this questionnaire in English, please check here

Corriger l'information pré-imprimée si nécessaire.

BUT DE L'ENQUÊTE

Cette enquête a pour but de recueillir de l'information sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada. Cette information est un indicateur important de la performance économique canadienne et tous les paliers de gouvernement s'en servent pour établir des politiques énergétiques éclairées; les organismes gouvernementaux l'utilisent également pour s'acquitter de leurs responsabilités de réglementation des services publics. De même, le secteur privé utilise cette information dans le cadre de son processus décisionnel.

CONFIDENTIALITÉ

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information de cette enquête susceptible de dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme, sans leur permission ou sans en être autorisé par la loi. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

ENTENTES SUR LE PARTAGE DE DONNÉES

Afin d'alléger le fardeau des répondants et d'assurer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux afin de partager les données de cette enquête. Ces organismes doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne partagera les données de cette enquête qu'avec les organismes qui ont démontré la nécessité de les utiliser.

Il existe des ententes sur le partage des données tirées de cette enquête en vertu de l'article 11 de la *Loi sur la statistique* avec les organismes statistiques de Terre-Neuve et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon concernant les établissements situés ou ayant des activités dans leur secteur de compétence. Ces organismes statistiques ont l'autorité législative nécessaire pour recueillir eux-mêmes ce genre de données ou les recueillir en collaboration avec Statistique Canada. Leurs lois procurent également aux répondants la même protection en matière de confidentialité que la *Loi sur la statistique* fédérale et prévoient des sanctions similaires en cas de divulgation de données confidentielles.

En vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*, il existe des ententes sur le partage des données avec les organismes statistiques de l'Île du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut concernant les établissements situés ou ayant des activités dans leur secteur de compétence, et avec Industrie et Ressources Saskatchewan, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique, Ressources naturelles Canada, Environnement Canada et le ministère de l'énergie de l'Alberta pour ce qui est de toutes les activités visées par cette enquête. En vertu de l'article 12, vous pouvez refuser de partager vos renseignements avec l'un de ces organismes en écrivant une lettre d'opposition au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser l'organisme avec qui vous ne voulez pas partager vos données.

DIRECTIVES

Statistique Canada et les organismes provinciaux ci-dessous partagent entre eux les données.

S.V.P. compléter avant le: **1^{er} juin 2010**

Veuillez envoyer cette copie à Statistique Canada, Division de la fabrication et de l'énergie, Section de l'énergie, Ottawa K1A 0T6 et une copie à l'agence appropriée :

Mines Branch,
Geology and Mines Division,
Saskatchewan Industries and Resources
1914 Hamilton Street, Regina, Saskatchewan, S4P 4V4.

British Columbia Ministry of Energy,
Mines and Petroleum Resources
P.O. 9318, Station Provincial Government, Victoria, B.C., V8W 9N3

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS TRANSMIS PAR TÉLÉCOPIEUR OU AUTRES MODES ÉLECTRONIQUES

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

ATTESTATION

Je certifie que les renseignements indiqués dans le présent rapport sont, autant que je le sache, complets et exacts.

Date

j

m

a

Signature

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Nom du signataire (en lettres moulées s.v.p.)

Fonction officielle du signataire

Adresse électronique

Téléphone () -

Poste

Télécopieur () -

REVENU D'EXPLOITATION ET COMPTE DE DÉPENSES

	Tonnes métriques	Dollars canadiens (‘000)
REVENU D'EXPLOITATION		
Ventes brutes		
Charbon de propre production	1.1	
Charbon acheté	1.2	
Autres produits (s.v.p. spécifier) :		
_____	1.3	
_____	1.4	
Total ventes brutes (1.1 + 1.2 + 1.3 + 1.4)	1.9	
Dépenses d'exploitation		
Transport hors-mine - routier	2.1	
- rail	2.2	
- eau	2.3	
- total	2.4	
Frais de manèment au port	2.5	
Autre (s.v.p. spécifier) :		
_____	2.6	
_____	2.7	
_____	2.8	
Total des dépenses d'exploitation (2.4 + 2.5 + 2.6 + 2.7 + 2.8)	2.9	
Total: ventes nettes (1.9 – 2.9)	3.0	
Autres revenus d'exploitation		
Exploitation minière	4.1	
Subvention d'exploitation	4.2	
Autre (s.v.p. spécifier) :		
_____	4.3	
_____	4.4	
Total: Revenu d'exploitation (3.0 + 4.1 + 4.2 + 4.3 + 4.4)	4.9	
À l'usage de Statistique Canada seulement (ajustement d'inventaire)	5.0	
À l'usage de Statistique Canada seulement (production de la valeur ajoutée du recensement)	6.0	

DÉPENSES D'EXPLOITATIONDollars canadiens
(‘000)**A. EXPLOITATION, ENTRETIEN ET ADMINISTRATION****Dépenses minières directes**

Salaires et traitements

7.1

Cotisations sociales (contributions de l'employeur)

7.2

Fournitures et matières achetées et utilisées

7.3

Contrats de services

7.4

Coûts de réparation et d'entretien

Salaires et traitements

8.1

Cotisations sociales (contributions de l'employeur)

8.2

Fournitures et matières achetées et utilisées

8.3

Contrats de services

8.4

Autres coûts

Main d'oeuvre

9.1

Cotisations sociales (contributions de l'employeur)

9.2

Achat de combustible et d'électricité

9.3

Charbon acheté pour la revente

9.4

Taxes - autres que sur le profit
(redevances, nombre d'acres, affaires, municipales, scolaires, etc.)

9.5

Autre

9.6

Total d'exploitation, d'entretien et d'administration (7.1 à 9.6)

10.0

B. AUTRES

Amortissement

11.1

Impôt sur le revenu

11.2

Toutes autres déductions

11.3

Total des dépenses d'exploitation (10.0 + 11.1 + 11.2 + 11.3)

12.0

Revenu total (4.9 – 12.0)

13.0

RÉMUNÉRATION, EFFECTIFS ET HEURES

		Traitements, salaires, commissions et primes bruts, etc. (milliers de dollars canadiens)	Nombre moyen de salariés pendant la période observée (il s'agit de la somme du nombre de salariés pour chaque mois, divisé par 12)	Nombre de personnes-heures (donner votre meilleure estimation si vous ne disposez pas de chiffres exacts)	
				Travaillées	Payées
Personnel de direction, d'administration, de bureau et des ventes	13.1			XXXXX	XXXXX
Mine et assimilés	13.2				
Usine de transformation et connexe	13.3				
Tout autre (s.v.p. indiquer le groupe principal: cafétéria, sécurité, etc.) :					
	13.4			XXXXX	XXXXX
Total des employés à cet emplacement (13.1 + 13.2 + 13.3 + 13.4)	13.7			XXXXX	XXXXX
Effectifs à d'autres emplacements à l'intérieur de la province	13.8				
Total des employés (13.7 + 13.8)	13.9				

MORTS-TERRAINS ET DÉCHETS

		Milliers de mètres cubes
Enlever et/ou extraire		
Dragline	14.1	
Pelle et camion	14.2	
Autre	14.3	